

CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE

DIVISION DES ETUDES GENERALES

NOTES ET ETUDES

- N° 36 -

LES FEMMES ET LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Octobre 1990

A. CORREZE (IRAM)

DOCUMENT DE TRAVAIL - DIFFUSION LIMITEE
LES OBSERVATIONS, APPRECIATIONS ET RECOMMANDATIONS
CONTENUES DANS CETTE PUBLICATION SONT FORMULEES SOUS LA
SEULE RESPONSABILITE DES AUTEURS

SOMMAIRE

I	Femmes et développement : le problème	p. 4
	A) Femmes invisibles	p. 4
	B) Pourquoi une analyse spécifique ?	p. 5
	C) Un ajustement structurel permis par le le surtravail des femmes	p. 6
	D) Les femmes font face, comment ?	p. 6
	E) Des activités multiples, tant en ville qu'à la campagne	p. 7
	1) l'agriculture	
	2) l'élevage	
	3) cueillette et transformation	
	4) le commerce	
	5) l'artisanat	
	6) les services	
	7) le salariat	
	F) Des femmes seules	p. 10
II	Quelques projets de développement et les femmes	p. 11
	A) Développement rural intégré : projet d'appui à l'animation féminine à la CMDT (Mali)	p. 11
	1) objectifs et structure du projet	
	2) approche méthodologique	
	3) résultats	
	B) Crédit : projet crédit rural (Guinée)	p. 15
	1) objectifs et structure du projet	
	2) approche méthodologique	
	3) résultats	
	4) le projet et les femmes	

- C) Lutte contre la désertification : projet boisé féminin et agro-foresterie médicinale (Gandiolois - Sénégal) p. 19
- 1) objectifs et structure d'intervention
 - 2) approche méthodologique
 - 3) résultats
- D) Le salariat des femmes : intégration des femmes aux programmes spéciaux de travaux publics à haute intensité de main d'oeuvre (Rwanda) p. 23
- 1) objectifs et structure du projet
 - 2) approche méthodologique
 - 3) résultats
 - 4) le projet et les femmes
- E) Des projets gérés par les femmes : projet d'appui aux groupements féminins du Niger p. 28
- 1) objectifs et structure du projet
 - 2) approche méthodologique
 - 3) résultats
 - 4) moulins / décortiqueuses
 - 5) installation d'une boutique villageoise
 - 6) projet épargne-crédit

Des projets femmes spécifiques ? p. 37

Les femmes et les projets de développement

Quelques éléments d'analyse à partir de l'Afrique rurale francophone

Avertissement

Cette note, non exhaustive, se veut une base de réflexion et d'échanges.

Elle a été rédigée à partir d'expériences acquises sur le terrain et pendant de nombreuses missions de consultations effectuées depuis plus d'une vingtaine d'années. Elle s'est nourrie de la documentation existante, d'une partie au moins, celle-ci s'étant multipliée depuis une décennie.

Elle s'est voulue concrète, opérationnelle, mais l'auteur a cru nécessaire de résituer la réflexion sur les projets et les femmes dans le cadre d'une double problématique : celle du "développement", marquée aujourd'hui par les programmes d'ajustement structurel, et celle des femmes elles-mêmes, dont la condition et les marges sont déterminées par leur double rôle de reproductrices, qui fonde leur statut social et dans lequel elles trouvent encore leur identité, et leur rôle croissant dans l'économie, comme productrices de biens et services.

Il était indispensable de rendre compte - dans ce cadre - des nombreuses différences existant entre les pays, à l'intérieur des pays entre les régions, les ethnies, entre les femmes elles-mêmes selon qu'elles sont paysannes ou urbaines, salariées ou actives dans le secteur informel, âgées ou jeunes, riches ou pauvres. Néanmoins les analyses sont basées sur des tendances identiques, matérialisées à des stades différents selon la situation économique générale des pays, le degré de désintégration des systèmes sociaux, le poids des organisations de femmes dans les réformes structurelles, etc.

Pour nous, il est clair que le premier stade de conception d'un projet intéressant les femmes devrait passer par un bilan de leur situation dans le pays concerné et plus particulièrement dans la zone envisagée pour le projet.

I. Femmes et développement : le problème

A) Femmes invisibles

Le monde des intervenants du développement a longtemps ignoré le rôle des femmes dans les sociétés agraires africaines. Cela pouvait peut-être s'expliquer par le fait que, dans la plupart de ces sociétés, "la division du travail entre hommes et femmes repose sur la spécialisation des femmes dans les fonctions de reproduction, qui fondent leur statut social. Les femmes sont obligées de s'inscrire dans les rapports de parenté pour exister matériellement et socialement. Ces rapports sont ceux qui régissent l'institution familiale, qui situe les femmes dans un rapport de dépendance personnelle aux hommes et qui instituent leur statut de reproductrices" (I).

Dans le même ouvrage, un juriste africain précise, à propos de ce qu'il nomme "l'ordre ancien" : "la famille, en tant qu'unité économique, se présente vis-à-vis de l'extérieur comme un monde monolithique placé sous l'autorité de son chef, continuateur de l'ancêtre commun mais représentant à la fois tout le groupe et chacun de ses membres pris isolément. En tant qu'unité économique elle est une unité de production dont l'essentiel des activités se manifeste dans l'exploitation d'un patrimoine commun. La famille est donc une chaîne de solidarité agissante dans laquelle chaque membre joue un rôle en fonction de son âge et de son sexe et dont la survie dans l'unité et la cohésion est tenue supérieure aux intérêts individuels".

Cette image implicite a longtemps entraîné l'invisibilité des femmes alors qu'un peu d'attention prêtée aux réalités sociales aurait montré que la pénétration des rapports marchands dans les paysanneries africaines avait bouleversé profondément les rapports sociaux de production et les rapports familiaux et donnait une importance accrue au rôle économique des femmes, modifiant les modèles sociaux de relation et la représentation qu'elles se faisaient d'elles-mêmes.

La décennie de la femme instituée par les Nations unies en 1975 a favorisé la réalisation de nombreuses recherches et études sur la position et le rôle joué par les femmes dans les pays du monde, permis la création de réseaux, institutions spécialisées, et peu à peu l'impact négatif de leur non prise en compte dans les opérations de développement a été mis en évidence. La clôture de la décennie en juillet 1985 à Nairobi, permettait échanges, synthèses et définition de stratégies, tant aux représentantes officielles qu'aux militantes des mouvements de femmes, des ONG, etc. Les stratégies d'Arusha pour la promotion des femmes en Afrique au-delà de la décennie des Nations unies pour la femme voyaient le jour en 1980. Récemment (janvier 1990), la Conférence des Nations Unies sur les pays moins avancés, dont la deuxième session doit avoir lieu à Paris en septembre 1990, il a été jugé utile, dans le cadre de ses travaux préparatoires, de tenir une réunion à Niamey sur le rôle des femmes dans le développement des PMA, reconnu dès 1981 comme irremplaçable, pour "formuler des recommandations de nature à favoriser l'égalité participation des

femmes, en tant qu'agents et bénéficiaires, dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la planification, du suivi et de la mise en oeuvre du développement".

Car si les nombreuses études et séminaires ont permis une avancée remarquable des connaissances concernant les situations féminines dans le monde et de préciser les conditions nécessaires pour que les femmes participent - en y trouvant leur propre épanouissement - au développement de leurs pays on est loin d'avancées aussi décisives sur le terrain du développement, bien que des progrès aient été accomplis ces dernières années. Outre les résistances inévitables devant les changements sociaux importants entraînés par le rôle croissant des femmes dans la sphère économique (revendications sur les ressources, affirmation des femmes, en tant que groupe, dans le champ économique mais aussi social, etc.) "La reconnaissance du double rôle des femmes, à la fois reproductrices de la ressource humaine et productrices de biens et services, coïncide avec la détérioration des économies nationales"¹. La chute des prix à l'exportation, le déficit de la balance des paiements, le poids de la dette ont entraîné un déclin de la croissance et du revenu par tête dans de nombreux pays au début des années 1980 et ce déclin s'accélère pour la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara. Cette situation pèse lourdement sur les populations, et en particulier sur les femmes.

B) Pourquoi une analyse spécifique des effets sur les femmes ?

Chargées de la reproduction et de l'entretien de la ressource humaine, les femmes assument aujourd'hui cette fonction dans un contexte très dégradé et de plus en plus seules : les chefs de famille qui ont vu leurs revenus diminuer transfèrent de plus en plus de charges à leurs femmes, certains s'en vont à la recherche des moyens de survie et restent longtemps absents, quelquefois ne reviennent pas, d'autres quittent des régions sinistrées en laissant les femmes s'occuper des vieillards et des enfants.

Par ailleurs cette fonction, qui continue à être valorisée (et exploitée) sur le plan social et culturel, ne l'est pas dans la sphère économique alors qu'elle requiert de plus en plus de ressources monétaires, de plus en plus de travail.

Sauf en ce qui concerne la production vivrière, le travail accompli par les femmes pour la prise en charge des enfants, l'approvisionnement en eau et en énergie, la transformation et la préparation de la nourriture, les soins aux malades et la gestion de l'économie familiale n'ont pas de valeur et n'apparaissent pas au niveau des économies nationales. Comme le formule Diane ELSON (2) "en excluant une référence implicite à ce travail et aux ressources qu'il requiert, les analyses et les politiques macro-économiques ont introduit un biais conceptuel contre les femmes". Elle précise également que si le coût de ce travail n'est pas visible au niveau macro-économique, il peut être retrouvé à travers les statistiques concernant la santé et la situation nutritionnelle de certaines catégories, et particulièrement les femmes.

¹ Le livre de Marie-Denise RISS (4) est une description très vivante des activités de femmes sénégalaises en milieu rural ou semi-urbain qui pourrait illustrer celles des femmes dans de nombreux pays.

C) Un ajustement structurel permis par le surtravail des femmes²

Aujourd'hui, les politiques d'ajustement structurel proposées/imposées aux pays en difficulté par le FMI et la Banque mondiale aggravent la situation. Ces politiques cherchent à restaurer l'équilibre des balances de paiement à travers l'expansion et la diversification des productions exportables, à augmenter la productivité et l'efficacité des activités économiques et à introduire des changements dans les politiques nationales et les institutions. Elles visent à réduire le rôle de l'Etat, à développer le rôle du marché. Les politiques de stabilisation du FMI incluent déflation, dévaluation, libéralisation, réduction des dépenses publiques dans le domaine des dépenses sociales et des subventions à la consommation (avec les résultats que l'on connaît sur la "paix sociale") la Banque mondiale insiste sur le rôle du secteur privé et le jeu de la compétition pour accroître l'efficacité. Diane ELSON relève l'ambiguïté de concepts tels que "coûts", "productivité", "efficacité" et note que ce qui est considéré par les économistes comme une augmentation de l'efficacité est souvent obtenu à travers un transfert des coûts du domaine de l'économie monétaire à celui de l'économie non monétaire et à travers l'extorsion de sur-travail.

Elle note également que pour les femmes l'intérêt est moins de diminuer le rôle de l'Etat ou d'augmenter celui du marché que de restructurer ces deux secteurs pour les rendre capables de mieux prendre en compte les contributions et besoins des femmes comme productrices et reproductrices. Dans la plupart des pays, l'Etat joue un rôle majeur dans la perpétuation des modèles sociaux, idéologiques et économiques où les femmes sont traitées comme dépendantes des hommes dans les procédures légales et administratives et non pas comme des personnes ayant des droits propres et soutient des formes familiales patriarcales où les femmes n'ont pas le même accès aux ressources que les hommes. Par ailleurs, et bien que l'accès au marché soit hautement valorisé et valorisant pour les femmes, elles ne peuvent y affronter la compétition avec les hommes en termes égaux tant que continue à peser sur elles la double tâche de productrices et de pourvoyeuses non rémunérées de la ressource humaine (voir les réticences pour travailler avec les femmes, "absentéistes", toujours en congé de maternité !)

D) Les femmes font face, comment ?

L'ordre ancien, tel qu'il est décrit plus haut, n'existe plus à l'état pur. Une des caractéristiques essentielles des changements est la fragmentation des patrimoines qui fondaient la cohésion des groupes, en permettant une redistribution à travers laquelle les liens de dépendance étaient renforcés. C'est la difficulté d'accumuler et d'assurer cette redistribution dans le cadre d'économies de plus en plus monétarisées qui

² Ce chapitre emprunte largement au document (2) de la bibliographie, et particulièrement au texte de Diane ELSON : "The Impact of Structural Adjustment on Women : Concepts and Issues".

entraîne un affaiblissement des structures patriarcales, contraintes à libérer la force de travail des cadets mais aussi des femmes³.

Dans les groupes restreints, confrontés pour la majorité d'entre eux, aux problèmes économiques cruciaux : dégradation des ressources productives, élévation des coûts de production, aléas du marché, chômage, exode. L'apport des femmes, en travail mais de plus en plus en revenus monétaires, devient essentiel à la survie. Cependant, elles restent soumises aux normes qui régissaient l'ordre ancien et un ordre nouveau est à créer, qui leur garantirait en particulier des droits proportionnels au rôle déterminant qu'elles jouent. Les nombreuses activités qu'elles développent se situent dans les marges laissées par les structures sociales dominantes.

E) Des activités multiples, tant en ville qu'à la campagne

Agriculture, élevage, cueillette et transformation, commerce, artisanat, services, sont les secteurs investis par les femmes mais elles ne peuvent s'y livrer que dans la mesure où elles satisfont aux obligations liées à leur statut dans la famille, soit au niveau domestique, soit au niveau productif (2).

1) L'agriculture

La participation des femmes aux travaux agricoles de l'exploitation est fixée par la tradition et l'histoire des groupes auxquels elles appartiennent. Elles peuvent être responsables totalement de la production vivrière (sauf en ce qui concerne, souvent, les gros travaux de défriche), ne participer qu'à certaines opérations culturales (en dehors des semis, ceux liés à l'entretien des cultures) sur les cultures vivrières et/ou les cultures de rente, au traitement de la récolte, à son transport, etc. Cette participation dépend également du degré d'équipement de l'exploitation, de l'âge de la femme, de sa position dans le cycle domestique, etc. La présence d'enfants, masculins ou féminins, et leur âge, détermine également l'intensité de son travail.

C'est à travers une production propre que la femme peut accéder directement au produit, ou à un revenu. Mais elle dépend pour cela de la décision du chef de famille de lui donner accès à des parcelles, à l'eau éventuellement, de libérer son temps, de lui donner accès aux équipements ou la force de travail familiale, etc.

Par exemple, les femmes sénoufo du sud du Mali ne peuvent cultiver leurs petites parcelles que lorsqu'elles ont travaillé dans le champ de la famille élargie, champ commun qui subsiste dans certains cas, et dans les champs de leur ménage. C'est en se levant très tôt et en se couchant fort tard qu'elles peuvent donner quelques soins à leurs propres cultures, dans des conditions de productivité qu'on peut imaginer.

Des femmes de la province du Zou, au Bénin, avaient gardé un très mauvais souvenir de l'époque où les traitements du coton se faisaient avec un produit qu'il fallait mélanger à de l'eau. L'approvisionnement en eau faisant partie de leurs tâches

3 Sur ces mécanismes nous renvoyons à l'ouvrage de Cl. MEILLASSOUX (3).

domestiques, elles avaient été "naturellement" invitées à fournir l'eau pour le mélange, aux dépens de leurs propres activités.

Nos expériences récentes montrent que la différenciation sociale entraînée par la "modernisation" de l'agriculture repose en partie (en dehors de l'accumulation réalisée ou non) sur la capacité de mobiliser du travail, soit au sein d'une famille élargie ou à travers les liens de dépendance, soit sous forme de travail salarié. Dans les exploitations restreintes et sans accumulation c'est le travail de la femme ou des femmes qui est mobilisé, et cette mobilisation s'impose à elle alors que la "rémunération", sous quelques forme que ce soit, de ce travail dépend entièrement du bon vouloir du chef de famille (5).

2) L'élevage

Dans certains cas, il y a davantage symbiose avec l'activité familiale dans ce domaine, et si les femmes possèdent en propre des petits ruminants (ils consistent souvent un moyen d'accumulation pour les femmes) elles assurent l'abreuvement de l'ensemble du troupeau familial, les enfants emmènent toutes les bêtes au pâturage, etc. Des femmes possèdent également des bovins, aussi intégrés au troupeau familial. Il existe néanmoins, parfois, des interdictions faites à la femme de posséder certains animaux. C'est par exemple le cas en pays Dogon, au Mali, où même l'espace domestique est considéré comme la propriété de l'homme dans lequel la femme ne peut avoir de biens propres.

L'aviculture est le domaine privilégié de l'élevage féminin pour la plus grande partie des femmes, principalement destinée à l'accueil, aux fêtes, aux cérémonies. C'est une activité précaire, les femmes étant moins informées et ayant moins facilement accès aux services vétérinaires.

Ces dernières années cependant ont vu se développer de nombreux projets ou programmes dans ce domaine en direction des femmes : embouche - souvent couronnés de succès - aviculture améliorée, aux résultats encore incertains dans de nombreux cas.

3) Cueillette et transformation

Ces activités sont menacées par la sécheresse, la pression démographique, l'appropriation privée des sols, le sous-emploi qui amène une concurrence d'autres groupes (cas du karité, au Burkina Faso, ramassé par de jeunes chômeurs urbains, maris démunis "volant" les noix de leurs femmes au Mali, etc). Les femmes n'ont été que dans de rares cas associées aux opérations de reforestation (excepté comme main d'oeuvre), en particulier pour le choix des espèces. Dans ce domaine également, leurs besoins sont spécifiques et leur association dans les projets peut en favoriser la réussite comme le montrera plus loin l'exemple du Gandiolais, au Sénégal.

Si des filières de transformation industrielle ou semi-industrielle se développent, les femmes y trouvent rarement place parmi les principaux bénéficiaires mais constituent le plus souvent une main d'oeuvre sous-payée.

4) Le commerce

Dans de nombreux pays, les femmes sont engagées dans des activités commerciales, tant en milieu urbain que rural et à tous les stades : commerce de gros des "mama benz" du Bénin ou du Togo, intermédiaires actives comme les "Bayam Salam" (de buy and sell) du Cameroun qui assurent l'approvisionnement en produits frais des grandes villes dans des conditions que n'ont pu reproduire les systèmes mis en place par l'Etat, commerçantes du Dakar-Niger étudiées par Agnès LAMBERT (6) jusqu'aux paysannes vendant devant leur porte quelques morceaux de sucre, des cubes Maggi, quelques oranges ou fruits et feuilles sauvages, de la pâte d'arachide ou du beurre de karité en passant par les jeunes vendeuses de beignets, de poissons séchés, etc. qui sillonnent pour le compte de leurs mères les villages et les marchés et font l'apprentissage du métier. Ailleurs qu'en Afrique de l'Ouest on vend des objets d'artisanat, des vêtements d'enfants tricotés, des broderies. Le petit commerce de détail est l'affaire des jeunes garçons au Rwanda.

Pour la majorité des femmes ce commerce correspond à un besoin essentiel : celui de gagner quotidiennement les petites sommes qui vont leur permettre d'acheter les compléments, (ingrédients pour la sauce) qui en constituent la valeur alimentaire et qui font l'objet souvent de négociations difficiles avec l'homme pour leur prise en charge, de pourvoir aux dépenses inattendues (maladies, visites) quand le mari ne peut ou ne veut y faire face.

Les contraintes rencontrées sont principalement la difficulté de constituer un capital de départ (et la tontine ou le crédit auprès d'une femme plus à l'aise constituent souvent des solutions à cette contrainte), des difficultés d'approvisionnement, de transport, et une concurrence très forte dans le cadre d'un marché limité, où les produits proposés sont souvent les mêmes. Il faut y ajouter le temps passé, quand il s'agit de produits transformés, si l'on s'en tient au revenu monétaire dégagé. Mais si faible soit-il, il est nécessaire à beaucoup de femmes.

Les commerces spécialisés, comme par exemple celui du lait par les femmes peuls souffrent des problèmes liés à la production mais aussi quelquefois de la concurrence de projets de laiteries qui captent le produit disponible vendu alors par le chef de famille, qui en conserve le revenu (ex. de la laiterie de Mopti au Mali).

Pour cette activité commerciale, quand elle ne se situe pas dans le cadre du domicile, la femme doit avoir l'autorisation de son mari (quelquefois elle la prend). Elle est aussi soumise aux ponctions opérées par des agents d'autorité qui exigent taxes ou droits de douane élevés ou opèrent des saisies de marchandise. Elles ne jouissent dans ce cas d'aucune protection juridique, comme tout le secteur informel.

5) L'artisanat

Cette activité souffre elle aussi de la dégradation du milieu physique : disparition ou raréfaction des herbes, plantes, arbres, disparition du contrôle social sur les ressources, difficulté d'accès aux matières premières et aux intrants pour certains activités et, comme pour le commerce, concurrence forte dans un marché ralenti par la perte du pouvoir d'achat des catégories habituelles d'acheteurs.

Quelques projets visant à une amélioration de la qualité de l'artisanat ont permis à des groupes de femmes, restreints, d'en tirer un revenu intéressant (tissage, artisanat d'art divers ...) mais ces réalisations sont souvent dépendantes : marchés captifs à l'extérieur, gestion non autonome. Elles représentent toutefois des tentatives utiles pour préserver savoir-faire et culture. L'artisanat utilitaire (savon par exemple) souffre des mêmes maux et joue le même rôle que le petit commerce. Toutefois, dans des conditions déterminées, il a été possible d'augmenter le revenu des femmes en améliorant la qualité et en les organisant. Enfin, l'artisanat des femmes est lui aussi soumis à la gestion du temps et du travail par le chef de famille, sauf en ce qui concerne les "métiers" spécialisés comme les potières par exemple.

6) Les services

Comme la restauration, la coiffure, les services domestiques, etc. se développent surtout en milieu rural ou péri-urbain et constituent souvent pour les jeunes femmes qui quittent le milieu rural, seules ou avec leurs maris, la seule possibilité d'avoir accès à un revenu monétaire. Mais comme le petit commerce, ces activités souffrent également de la concurrence, de la baisse du pouvoir d'achat des urbains, et de certaines extorsions qui frappent, surtout en ville, le secteur informel non protégé.

7) Le salariat

On voit aussi se développer, en dehors des secteurs public et privé urbain, le salariat, agricole ou non, qui oblige, plus que pour les autres activités encore, les femmes à augmenter leurs heures de travail pour faire face parallèlement aux tâches domestiques et aux activités productives habituelles. Elles peuvent dans certains cas bénéficier de l'aide de membres de leur famille mais sont livrées totalement à la bonne volonté manifestée ou non. On verra plus loin le cas des travaux à haute intensité de main d'oeuvre au Rwanda.

F) Des femmes seules

Des changements profonds apparaissent, y compris dans l'ordre social, où les contraintes deviennent insupportables. C'est ce que disent les femmes sahéliennes interrogées par Marie MONTMART (7), seules depuis plusieurs années déjà, "veuves à 20 ans", abandonnées avec les vieux parents et les jeunes enfants, qu'elles aident à vivre tout en restant soumises à l'ordre patriarcal exercé par les vieux : solitude, dépendance et désespoir.

Pourtant, certaines luttent, ne renoncent pas à l'espoir, telles ces femmes de la région de GAO construisant de leurs mains des maisons, s'approvisionnant en fonio sauvage très loin, sans un âne disponible pour assurer le transport mais acharnées à survivre, à reconstituer un environnement, un cadre de vie, un embryon de cheptel - avec l'aide d'une ONG européenne, ACCORD - et mues par l'espoir qu'ainsi elles permettront à leurs hommes de revenir, de reprendre pied dans un microcosme reconstruit.

Ce rapide survol des activités déployées par les femmes pour aider à la survie, assurer la reproduction humaine, avait pour objet à la fois d'illustrer comment s'opère, dans

des économies nationales soumises aux dures lois du marché mondial et de l'ajustement structurel, l'ajustement social, à coup de sur-travail des femmes en particulier, et quelles contraintes spécifiques elles rencontrent, en partie dues à leur sujétion à l'ordre patriarcal.

Face au constat que "les stratégies de survie, les solidarités familiales et l'ensemble de l'économie informelle jouent le rôle "d'amortisseurs sociaux" face aux mécanismes économiques qui ont tendance à augmenter le nombre des exclus du développement" (8) notre point de vue est qu'il est vital d'aider les femmes à passer des stratégies de survie à des activités pouvant constituer une base réelle de croissance et de développement, tant au niveau personnel qu'au niveau national. Ce devrait être le rôle des projets de développement qui constituent l'objet du présent document.

II. Quelques projets de développement et les femmes

Les projets présentés dans cette partie ont été sélectionnés à partir de leur mode d'implication des femmes : projets "pour" les femmes, projets "avec" les femmes, projets ayant "oublié les femmes" et essayant de les intégrer.

La plupart obtiennent des résultats positifs, malgré limites et améliorations possibles, mais quel projet n'est pas perfectible ? On doit dire ici notre regret de n'en avoir pas trouvé, parmi les projets financés par la Coopération française, au moins parmi les "grands" projets. Alors que la plupart des coopérations mettent résolument l'accent sur la volonté d'intégrer l'ensemble des agents sociaux, il y a un retard à combler pour la France.

A) Développement rural intégré : projet d'appui à l'animation féminine à la CMDT (Mali)⁴

1) Objectifs et structure du projet

La Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) est l'organisme qui encadre les producteurs agricoles au sud du Mali, avec un objectif prioritaire portant sur la production vivrière, de diversifier les productions et, depuis plusieurs années, un objectif d'organisation du monde rural à travers la mise en place d'associations villageoises. Ces associations, dont les premières ont vu le jour vers les années 1970, assurent la collecte primaire, la vulgarisation et l'approvisionnement et gèrent, à partir des recettes transférées par la CMDT, une accumulation collective utilisée

⁴ Sources : divers documents de la CMDT et du Projet d'appui (9).

principalement pour des investissements au niveau villageois. Au-delà de la production agricole, la CMDT élargit son intervention à des domaines touchant à la transformation des produits, aux services aux producteurs (formation de forgerons, forages, distribution de produits de consommation, actions dans le domaine de la santé, etc.)

Un effort important de formation est réalisé pour les responsables et les équipes techniques des associations villageoises, avec un accent sur la post-alphabétisation, la formation technique, réalisé par le biais de stages prototypes. Cette formation vise au transfert de certaines tâches et fonctions, à la responsabilisation villageoise amenant une réduction du taux d'encadrement et un changement dans les niveaux et contenus du travail des agents, assurant à terme une fonction conseil aux exploitations.

La CMDT est structurée en 5 régions spécifiques, non identiques aux régions administratives. La 3ème région, Sikasso, est totalement concernée par son intervention, mais seulement une partie de la 4ème région, Ségou et de la Ière, Koulikoro. Elle encadre 3300 villages et hameaux, sur un total de 4000, et 2,8 millions d'habitants (chiffres CMDT).

Elle bénéficie, au-delà des ressources propres qu'elle crée, de financements importants de nombreux bailleurs de fonds dont la Banque mondiale et la CCCE.

En 1980, à travers le recrutement de cadres féminins et la création d'une cellule d'animation féminine, la CMDT s'est intéressée aux femmes rurales. Mis à part l'encadrement de la riziculture féminine dans la région de Sikasso, les actions portaient principalement sur les domaines sociaux : santé, PMI, assainissement, foyers améliorés. Trois responsables féminines au niveau régional étaient chargées de ces programmes, deux ayant une formation en agriculture (niveau ingénieur) et une en développement communautaire. Après une évaluation en 1983, qui avait mis en évidence les besoins des femmes dans le domaine économique, toutes à la recherche d'un revenu monétaire malgré la diversité des situations socio-économiques, la CMDT décidait de porter son effort sur des actions d'encadrement des productions agricoles féminines. En 1986, constatant "un manque de méthode et de rigueur dans les objectifs" elle formulait une demande d'appui à la Coopération néerlandaise et un Projet d'appui à l'animation féminine à la CMDT démarrait en 1987. Il a pour objectif principal "la mise en oeuvre d'un programme cohérent de vulgarisation destiné aux femmes rurales de la zone Mali-Sud par la valorisation du personnel et de la structure existante" et pour objectifs spécifiques : la formation de cadres féminins, la formation des villageoises, la réalisation d'investissements pour la promotion des différentes productions, l'amélioration des techniques de production et de transformation, la création d'un fonds de garantie pour les activités de production des femmes, la création d'un réseau de paysannes semencières (particulièrement pour le riz).

Le personnel spécifique comprend un chef de projet expatrié, 19 cadres féminins dont 4 animatrices régionales. Des femmes sont recrutées pour des tâches particulières : chefs de périmètres rizicoles, animatrices de secteurs et de secteurs de base, mais également pour remplir des fonctions dans le système d'encadrement général de la CMDT : il y a, fin 1980, 6 femmes chefs de secteurs de base. Le Projet a permis de doter le personnel féminin des moyens logistiques nécessaires.

2) Approche méthodologique

Les domaines d'intervention portent sur l'agriculture (42 % des actions), le maraîchage (14 %), l'élevage (3 %), la transformation et la commercialisation des produits (20 %), la formation villageoise (21 %).

A partir d'une programmation réalisée en coordination avec le chef de projet et les responsables de la structure CMDT au niveau régional et des secteurs, les responsables des actions auprès des femmes (qui ont voulu abandonner leur titre d'animatrice, qu'elles jugeaient ambigu) effectuent une approche des villages à base de "sensibilisation", information/étude, réalisation de l'action et suivi. Les villages bien structurés en association villageoise sont choisis en priorité. Un accent est particulièrement mis sur la formation des cadres féminins, soit à travers des réunions régulières de bilan-analyse des actions, soit à travers des sessions ou stages, des visites, et également sur la formation des paysannes, relativement encore peu développée.

Le suivi, du fait de la multiplicité des villages (125 villages touchés) et de la diversité des actions, n'est pas suffisant et pas suffisamment pris en charge par les cadres masculins de la structure.

On peut dire que l'action auprès des femmes reste encore "en marge" au sein de la structure CMDT dont la majorité des agents est depuis longtemps habituée à ne travailler qu'avec les chefs d'exploitation et les équipes A.V. et particulièrement autour de la production de coton, ou de maïs. Les "petites" productions des femmes sont peu motivantes (superficies réduites, pas d'équipement, pas d'intrants...) On ne mesure pas assez le rôle joué par ces productions et le revenu des femmes dans certaines exploitations, 40 % de celles encadrées par la CMDT n'étant pas rentrées dans un modèle "performant".

3) Résultats

On peut remarquer que le premier résultat du Projet est d'avoir créé, au sein de la structure, un intérêt pour l'action auprès des femmes, dans la mesure où elle se matérialisait par la mise en place d'équipements, de crédits, la production de semences, etc... et pouvait être quantifiée (!)

Du côté des femmes, qui restent les principales intéressées, des résultats sont tangibles. Dans le domaine agricole, 891,47 ha dominés par des femmes sont encadrés pour la riziculture, irriguée et pluviale, et l'arachide. Le maraîchage se développe (116 jardins), ainsi que la diversification : coton, niébé, maïs, sésame, sorgho. 9 attelages collectifs ont été mis à la disposition des femmes, certains avec l'appui de l'AFDI, ONG française. Dans le domaine de l'élevage, des actions portent sur l'aviculture (16 poulaillers améliorés, équipés, fourniture de coqs de race, d'aliments, de produits vétérinaires) et l'embouche (première expérience dans un village, 20 femmes touchées). Des actions dans le domaine de la transformation ont également été menées, soit pour faciliter l'accès aux matières premières, soit pour introduire une technologie d'allègement des tâches : 6 moulins, 1 décortiqueuse, 20 presses à karité (introduites dans le cadre d'un projet GTZ mais suivies désormais par le projet) ; des

crédits sont alloués pour l'achat d'équipements pour la fabrication du savon, pour des actions commerciales.

Dans le domaine de la formation, 16 stages ont été organisés pour l'encadrement féminin, 12 réunions mensuelles tenues, 7 visites interrégionales (échanges, par exemple, avec les cadres de l'Office du Niger), 3 séminaires hors zone CMDT. En ce qui concerne les paysannes, 664 femmes ont été alphabétisées, 3 animatrices formées. Le projet a également appuyé la formation de 6 stagiaires et de 2 jeunes diplômés. Il bénéficie de l'appui du CESAO pour la formation.

Le projet est jeune et porte sur 2 campagnes agricoles. Il est trop tôt pour rapporter ses résultats à son coût et les actions se mettent en place lentement, une certaine priorité ayant été donnée - avec raison nous semble-t-il - à la formation de l'encadrement. Par exemple, le taux de réalisation du fonds destiné aux femmes pour la campagne 1988-89 (10 941 740 FCFA) n'est que de 65 %. Ce fonds est destiné aux crédits de campagne CMDT pour le riz, l'arachide, le coton, le sésame et le sorgho ; aux crédits court terme du Projet (semences maraîchères, élevage, transformation) et moyen terme (équipement agricole, clôture jardin, poulaillers, moulins, décortiqueuses). On comprendra qu'une certaine prudence est nécessaire. Les difficultés rencontrées précisément dans le domaine des investissements le montrent : identification et étude de factibilité insuffisantes, manque de suivi technique et en matière de gestion, articulation non systématique et conjoncturelle avec les A.V. (on y a recours lorsqu'il y a des problèmes alors que peu de concertation avait eu lieu au moment de la mise en place des actions...)

Ce projet est représentatif des projets spécifiques "femmes" venant se greffer, après coup, sur une structure ou un projet existant et ayant longtemps "oublié" que les femmes étaient partie prenante dans les exploitations, dans la vie économique et sociale. Il est alors difficile de s'adapter à la dimension de l'économie des femmes, de penser qu'elles peuvent être intéressées par la vulgarisation, l'approvisionnement, le crédit, et de trouver des formules adaptées à des activités qui ne sont pas celles qui font vivre la structure ou constituent l'objectif du projet.

Dans le cas de la CMDT, il y a souvent contradiction objective entre son désir d'englober la totalité des domaines du développement rural, et une charge de travail, autour de la production cotonnière, qui oblige les agents à en faire une priorité.

L'action auprès des femmes se situe dans cette contradiction. Mais l'existence du projet et surtout la volonté politique de la Direction à l'époque de l'évaluation d'intégrer réellement l'action "femmes" dans le fonctionnement général peut faire espérer qu'à terme les appuis de la CMDT intéresseront l'ensemble des acteurs sociaux de la zone. Les orientations stratégiques retenues dans le cadre de Mali Sud III : diversification, gestion de terroirs... devraient faciliter encore, si on le veut, l'intégration des femmes.

Il reste aux responsables du projet de bien identifier, au-delà des objectifs matériels (prioritaires pour améliorer réellement la vie des femmes nous en sommes convaincues), les objectifs essentiels que l'insertion du projet dans une structure de

développement importante et dont l'intervention se situe à l'échelle significative d'une région, peuvent leur permettre de viser:

- . favoriser le changement social en organisant, autour des actions proposées aux femmes, le dialogue avec les structures villageoises pour donner à celles-ci l'occasion d'y être reconnues et représentées :
- . participer au "changement de mentalités", si souvent souhaité mais difficile à "opérationnaliser", en travaillant en liaison étroite avec les agents masculins à tous les niveaux de la structure.

B) Crédit : projet crédit rural (Guinée)⁵

1) Objectifs et structure du Projet

Ce projet a pour objectif, à partir d'un programme expérimental de trois ans, "d'aider le Gouvernement guinéen à définir une politique et des structures de crédit rural pour l'ensemble du territoire".

Une étude de faisabilité réalisée en mai 1987 insistait sur la nécessité de partir des expériences en cours dans les projets agricoles existants, de tester d'autres canaux pour la distribution du crédit et donnait quelques orientations : améliorer le crédit agricole dans les projets existants, lier l'épargne et le crédit, utiliser les banques privées pour la distribution du crédit aux gros planteurs et aux fonctionnaires, mettre en oeuvre un programme expérimental de crédit agricole hors projets.

Le projet Crédit rural intervient à deux niveaux :

- . le niveau national chargé des études et synthèses des expériences existantes, de l'appui-conseil aux différents opérateurs en matière de crédit (projets, ONG...), de la sélection/formation des cadres, et développant une fonction d'animation de la réflexion et des échanges entre les différentes structures et opérateurs du développement rural, de façon à permettre une élaboration concertée de la politique guinéenne en matière de crédit rural.
- . le niveau régional à travers l'implantation de deux zones-tests (correspondant à deux préfectures et centrées particulièrement dans une sous-préfecture pour chacune d'elles), où sont développées les premières opérations spécifiques au projet dans des régions n'ayant pas connu d'autres interventions en matière de crédit.

⁵ source : rapports de missions d'appui (10).

Il relève de la tutelle du Ministère de l'Agriculture et des ressources animales et bénéficie d'un financement sur budget national et de la Caisse centrale de coopération économique.

Le personnel du projet est composé d'une équipe centrale comprenant, depuis septembre 1988, un directeur de projet expatrié et un coordinateur national (nommé en novembre 1989), assistés, depuis janvier 1989, de quatre cadres guinéens de haut niveau, deux à la Division Appui-formation et deux à la Division Etudes et synthèse ; ces deux divisions effectuent souvent des missions conjointes sur le terrain. Il est composé également de deux équipes régionales basées dans les préfectures dont dépendent les zones-tests et comprenant chacune deux cadres et un (e) stagiaire qui participent aux actions et se préparent ainsi à constituer de nouvelles équipes dans le cadre des extensions prévues.

Une formation continue des cadres est prévue et déjà réalisée à travers :

- . un travail d'équipe d'analyse et de réflexion sur les différentes phases de l'intervention ;
- . une formation intensive par la réalisation d'une ou deux sessions spécialisées par an ;
- . une auto-formation alimentée par la mise à disposition de documents ;
- . des voyages d'études dans les pays environnants.

2) Approche méthodologique

L'idée de base est de mettre en place des structures souples permettant de satisfaire rapidement les besoins de crédit des catégories du monde rural les plus dépourvues de moyens, à l'exemple de la Grameen Bank au Bangla Desh mais en cherchant à mettre au point un système adapté aux réalités guinéennes.

Quelques principes alimentent cette approche :

- . fixer les priorités d'intervention en ce qui concerne la population cible
- . partir du problème et non de la solution
- . adopter une approche progressive
- . mettre le système de crédit au service des paysans et non l'inverse
- . limiter dans un premier temps le crédit aux opérations productives génératrices de revenu, choisies librement par l'emprunteur
- . s'appuyer sur les groupes de solidarité
- . associer l'épargne au crédit sans qu'elle soit nécessairement un préalable

- . combiner suivi rapproché des emprunteurs et procédures aussi simples et standardisées que possible
- . assurer par tous les moyens l'équilibre financier du système
- . investir sur les hommes

et un protocole d'expérimentation en précise le contenu.

Une condition s'impose aux demandeurs de crédit : pas de nouveaux crédits sans remboursement à 100 %.

Des outils pédagogiques ont été élaborés : lexique des termes techniques dans les principales langues du pays, note méthodologique à l'usage des ONG sur le financement des activités d'un groupement.

3) Résultats

Au terme de la première année du Projet (1988-89), 50 groupes de cinq personnes ont été constitués dans les deux préfectures et 200 personnes ont bénéficié d'un total de 18 millions FG de crédit. Les premières échéances ont été remboursées à 100 %. Si, comme le rappelle l'un des rapports cités (10) il s'agit d'un très jeune projet qui ne permet pas de parler de "réussite", on peut relever que les orientations préconisées s'avèrent efficaces et que si l'on compare les résultats acquis en quelques mois avec ceux de projets intervenant en matière de crédit depuis plus de 5 ans, ils sont significatifs (deux projets ayant distribué respectivement 34 et 51 millions).

Le crédit, d'un montant moyen de 85 000 FG et 95 000 FG dans chacune des zones, est utilisé pour des activités multiples : agriculture, commerce ou transformation / artisanat plus commerce.

4) Le projet et les femmes

La population visée était les paysans disposant de peu de moyens et voulant réaliser de nouvelles activités. Les femmes étaient clairement identifiées parmi ces catégories et la présence d'une stagiaire au sein d'une des équipes régionales était relevée par un consultant comme un "atout très intéressant pour mieux ajuster ici l'ensemble des ruraux dans les zones test (hors grosses exploitations) mais identifiant clairement les femmes comme des partenaires potentiels.

Fin 1989, elles représentent 33 % des bénéficiaires (37 % dans l'une des zones) utilisant 28 % des crédits alloués. Les emprunts qu'elles effectuent sont quelquefois d'un montant plus modeste que le niveau moyen des prêts. Ils sont principalement utilisés pour le commerce (en majorité multiple : plusieurs produits) et dans le domaine de l'agriculture/élevage/pêche dans une des zones, un peu pour l'artisanat et la transformation dans une autre.

Il est intéressant de relever qu'environ la moitié des femmes, pour un quart seulement dans le cas des hommes, font du commerce à longue distance (250 à 300 km). Respectivement 52 % et 65 % des femmes déclarent que le commerce est leur deuxième métier alors que seulement 41 % et 35 % d'entre elles indiquent l'agriculture comme premier métier.

A noter, malgré la présence de la stagiaire, une réticence des femmes à répondre aux enquêtes concernant l'utilisation du crédit, qui peut relever d'un désir légitime de garder la maîtrise et l'autonomie de leur activité au sein de leur famille et de la société villageoise. Il y a souvent tension entre le désir de projets de ce type de contrôler l'utilisation du crédit et le souci des utilisateurs de conserver leur libre arbitre.

Le suivi pratiqué et les études complémentaires confiées aux stagiaires devraient permettre d'approfondir progressivement les conditions dans lesquelles les femmes utilisent - pour leurs stratégies spécifiques - le système global mis en place.

Le projet Crédit rural de Guinée nous a paru représentatif de types de projets s'adressant globalement à une population, ici définie comme étant les paysans "moyens" et "pauvres" mais incluant explicitement les femmes parmi ses partenaires, à partir dans ce cas de leurs activités économiques.

Plusieurs dispositions matérialisent, dans ce cas, cette volonté :

- . le recrutement d'un cadre féminin (stagiaire) dans une des régions, même si l'on peut regretter que cela n'ait pas été systématique dans les deux zones expérimentales ;
- . la différenciation par genre des données recueillies.

Il sera intéressant, à la fin de la phase expérimentale, de comparer le fonctionnement des groupes masculins et féminins et les ajustements éventuels opérés soit par le projet, soit par les groupes eux-mêmes, pour tenir compte des contraintes spécifiques des femmes.

Enfin, comme le rappelle un des documents, le crédit est un élément d'une politique de développement rural. Il sera nécessaire d'examiner dans quelle mesure les femmes sont également considérées comme des partenaires dans les opérations visant à améliorer les approvisionnements, l'équipement, la productivité, la diversification et l'évacuation des produits, etc.

C) Lutte contre la désertification : projet boisé féminin et agro-foresterie médicinale (Gandiolais - Sénégal)⁶

Le projet, tel qu'il se présente à la date de l'étude est le fruit d'évolutions progressives. Un premier "projet autonome de fixation des dunes du Gandiolais" (PAFDUGA) débute en 1980 et comprend quatre domaines d'intervention : fixation des dunes maritimes, protection routière contre l'ensablement, protection rapprochée des cultures maraîchères et boisées de démonstration. Il est placé sous la tutelle du ministère de la Protection de la nature, exécuté par la Direction de la Conservation des sols et du Reboisement et financé par l'ACDI (CANADA). En 1987, un programme de recherche-action sur les plantes et arbres médicinaux, financé par une ONG (plan de parrainage international), se greffe sur le PAFDUGA et bénéficie de l'appui d'une volontaire du Centre canadien d'études et de coopération international (CECI).

Le Gandiolais est la zone côtière NO du Sénégal au sud du fleuve, relevant de la région du Saint-Louis pour la partie Nord, de celle de Louga au Sud. Le contexte du projet est marqué par des conditions agro-climatiques difficiles (zone de dunes rouges continentales, pluviométrie inférieure à 200 mm, eau profonde) et des conditions socio-économiques dégradées : mouvements migratoires importants, un grand nombre de femmes doivent assurer seules les charges quotidiennes et de production, ainsi que la survie des enfants et des vieux dans un environnement où les infrastructures, sanitaires ou de confort (eau, moulins) manquent.

L'étude de cas présentée dans le rapport relate l'expérience de deux villages wolof ayant participé à la création de boisés féminins de démonstration et la régénération d'arbres médicinaux dans la région de Louga.

1) Objectifs et structure d'intervention

Dans le cadre de l'objectif général de lutte contre la désertification et la dégradation de l'environnement, le projet propose des actions de foresterie rurale à une population fortement consciente des interactions entre la désertification de leurs terroirs, l'appauvrissement, l'exode. Après l'échec d'une opération "bois de village" (qui a été attribué principalement à une insuffisante définition des fonctions et objectifs de bois villageois, centré sur la seule production de bois de feu, à l'éloignement du village et du point d'eau, à la mauvaise qualité du terrain affecté à la plantation, et à la mobilisation, plutôt qu'une réelle participation des villageois), le volet "foresterie rurale" s'est réorienté vers la mise en place de "boisés de démonstration", de 0,25 à 1 ha, plantés d'espèces variées à caractère multifonctionnel, clos par une haie vive et créés, entretenus et gérés par des groupements féminins, avec le concours de la population.

En ce qui concerne l'agro-foresterie médicinale, des recherches avaient été menées par deux volontaires canadiens du CECI, en relation avec la Faculté de pharmacie de

⁶ source : rapport d'étude de Marie MONTMART (7).

Dakar et le programme de soins de santé primaires, sur les usages médicinaux des plantes, lesquels avaient permis la publication par l'ENDA de 40 fiches sur les "Plantes médicinales". Le projet a décidé d'effectuer une reconnaissance détaillée dans la Gandiolais afin d'identifier les espèces les plus rares et les plus convoitées. Par ailleurs, la disparition des espèces utiles était relevée par les populations (spécialement par les guérisseurs) parmi les effets négatifs de la sécheresse. Ceux-ci remarquaient également que des guérisseurs urbains, parfois même venant de Dakar, exploitaient sans précaution les ressources de leur milieu. C'est un des effets (qui peuvent être constatés dans d'autres domaines tels que la fabrication du charbon de bois, les autorisations de coupe données à l'extérieur des communautés, ou encore la cueillette anarchique) de la perte de pouvoir des communautés sur leurs terroirs et territoires depuis que les Etats se sont fait les gérants des ressources naturelles...)

L'objectif du projet est de multiplier ces arbres dans des aires protégées, comme les boisés féminins.

La mise en place de ces boisés avait pour objectifs :

- . faire la démonstration qu'avec peu de moyens, et dans les conditions agro-climatiques qui prévalaient, des villages choisis pour la motivation et le dynamisme de leurs groupements féminins peuvent réussir une action de foresterie rurale, source de revenus à moyen terme ;
- . mettre en place des boisés multifonctionnels répondant aux besoins identifiés par les femmes, réalisés et gérés par elles avec l'assistance légère du projet ;
- . inclure dans ces boisés des arbres médicinaux disparus ou en voie de disparition en vue de restaurer et développer la pharmacopée et la médecine traditionnelle, comme complément indispensable à la médecine moderne.

Le projet a mis à la disposition du volet "boisés féminins" un agent technique forestier à temps partiel, qui, en équipe avec la volontaire canadienne, joue un rôle déterminant pour la conduite du dialogue et de la concertation avec les villageois.

2) Approche méthodologique

Instruit par l'expérience des échecs antérieurs, le projet a élaboré des critères impératifs pour l'installation des boisés féminins :

- . présence d'un groupement féminin actif, bien intégré à la population villageoise et capable de la mobiliser ;
- . obtention d'un terrain de bonne qualité, proche du village et du point d'eau, et dont l'attribution au groupement féminin doit être débarrassée de toute ambiguïté foncière ;
- . clôture avec une haie vive, protégée au départ avec des épineux et des branchages ;

- . trouaison de grande dimension (50 X 50 X 50 cm) pour faciliter le stockage de l'eau au profit du plant.

Bien que proposé à la gestion des femmes et intitulé "boisés féminins", le choix des zones d'intervention et la sélection des groupements se font en liaison avec les responsables des structures administratives (conseils ruraux des communautés). Si la présidente du groupement féminin est la responsable de l'action et de son organisation, toutes les informations et décisions sont partagées et concertées avec le chef et le conseil du village. Le choix des espèces (29 espèces différentes : fruitière, nutritionnelle, médicinale, fourragère ou cosmétique, bois de chauffe...), le plan d'aménagement du boisé sont établis en concertation avec les agents du projet. La terre est attribuée au groupement par un ou des particuliers et l'attribution est confirmée par le chef de village en assemblée générale et en présence d'agents du PAFDUGA. Les plants sont fournis par les pépinières du projet et les femmes s'organisent à leur gré pour assurer l'arrosage et l'entretien, aidées des enfants et des hommes présents au moment de la mise en place.

En ce qui concerne l'agro-foresterie médicinale, la première étape est le repérage des arbres avec le concours des guérisseurs et de l'ensemble des villageois. Lorsqu'un sujet est repéré, une concertation a lieu entre le projet, les responsables villageois (hommes et femmes) et le propriétaire ou l'usager du champ. Celui-ci devra protéger l'arbre par une haie renforcée de branches d'épineux, le surveiller et apposer un écriteau fourni par le projet et précisant les interdictions (fendre et couper l'écorce, creuser pour prendre les racines, couper l'arbre). Les termes utilisés sont wolof et l'écriture arabe. Les fruits des arbres ainsi protégés seront cueillis par le projet pour leur reproduction. Le projet a mis au point des fiches de suivi de ces arbres pour leur multiplication dans tout le Gandiolais. On peut relever que dans l'une des pépinières 5000 plants d'arbres médicinaux ont été installés.

Des actions de protection des *Acacias albida* sont également menées, et une campagne entreprise pour clôturer des endroits privilégiés de régénération (comme les cimetières) par des haies constituées d'espèces non appréciées par les animaux.

Ces actions concernant à la fois les hommes et les femmes individuellement ainsi que les communautés à travers leurs structures d'organisation quand il s'agit d'actions collectives.

3) Résultats

En termes quantitatifs, les résultats obtenus par le projet sont les suivants ;

- . 1984 : 1 bois villageois : échec
- . 1985 : 3 boisés féminins réussis sur 2 ha
- . 1986 : 8 boisés féminins nouveaux sur 4,6 ha
- . 1987 : 20 boisés féminins nouveaux sur 8,1 ha
(y compris les extensions des boisés précédents décidés par certains villages)
1 pépinière villageoise conduite avec un groupement féminin

Sans doute peuvent-ils paraître limités au regard de la zone concernée mais ils s'appuient sur une réelle participation de la population et apportent une réponse aux préoccupations de catégories spécifiques : ainsi l'engouement des guérisseurs, des femmes et des vieux pour la restauration des espèces ou la réintroduction des arbres médicinaux est-il justement souligné par l'auteur (7) comme un fait majeur.

C'est l'expérience de groupes de femmes organisées et motivées (sans qu'on ait malheureusement suffisamment d'informations sur l'origine, la nature sociale et l'objet antérieur de ces groupements) qui permet la réalisation et la réussite de ces actions. Ces actions favorisent et renforcent leur insertion dans l'espace social des villages ainsi que leur reconnaissance comme acteurs sociaux indispensables à la survie et au redéploiement d'activités dans des zones durement touchées par les évolutions climatiques, économiques et sociales.

Le projet d'agro-foresterie rurale et médicinale est donc un type de projet s'adressant directement aux femmes mais qui, par sa nature, a entraîné une concertation et une action communes avec d'autres catégories : responsables des communautés assurant la gestion de l'espace commun (dans les limites que nous avons vues) ; tradipraticiens dont l'activité est menacée par la disparition de certaines espèces ; "vieux" conscients que, sans les femmes, il n'y a plus d'avenir dans des villages déjà fortement touchés par l'exode. C'est la conjonction d'intérêt entre différents groupes qui semble ici porteuse de la réussite du projet.

Il est également exemplaire d'une approche souple, basée sur la concertation et partant des besoins réels, prenant en compte l'ensemble des structures existantes, avec le souci de ne pas les opposer les unes aux autres mais de les associer dans la recherche de solutions communes. Même si l'on peut penser que cette approche, s'appuyant sur les groupements de femmes, a été facilitée par le rôle économique et social qui est le leur dans un contexte de fort exode masculin, d'autres exemples montrent qu'elle est possible et que les actions "réussies" avec les femmes sont celles qui les font reconnaître dans l'espace social.

Des questions bien sûr restent posées quant à l'avenir du projet. L'étude de cas ne donne pas d'informations sur les réflexions faites autour de la gestion et de l'exploitation des boisés et les formes d'utilisation des bénéfiques, s'il y en a, quand les boisés rentreront en production : serviront-ils à des investissements collectifs, à distribuer des revenus individuels, à créer d'autres ressources productives au niveau villageois, etc ? On sait qu'il y a là souvent l'origine des échecs, à terme, de nombreuses expériences de "bois de villages" qui, appartenant à tous n'appartiennent à personne, ou dont personne ne se sent vraiment responsable et dont chacun cherche à profiter le plus immédiatement possible et sans souci de discipline collective (aussi cette dernière est-elle assurée virilement par les agents des Eaux et forêts !) Le risque est ici, si le problème ne fait pas déjà l'objet d'une réflexion collective à ce sujet, que les femmes, qui assument la plupart des tâches au stade non productif, soient dépossédées des résultats concrets et que les choix éventuels d'investissement qui seront faits par les communautés ne correspondent pas à leurs priorités.

L'étude signale que, déjà, de plus en plus de jeunes femmes accompagnent leurs maris en exode. Il faut que les femmes qui restent, et celles qui reviendront - peut-être -

trouvent, à travers les activités qui leur sont proposées, et au-delà de l'intérêt collectif dont on les fait toujours volontiers porteuses, un intérêt personnel. Là encore, l'exemple de nombreux "groupements de femmes", créés autour d'une activité collective dans le but abstrait de "remplir la caisse du groupement pour ensuite faire des choses pour les femmes" montre que sans profit clairement identifié et mobilisateur, l'usure s'installe vite et les activités de désagrègent.

Une autre interrogation concerne le statut foncier des "boisés féminins". Dans quelle mesure la reconnaissance par les autorités villageoises du don ou du prêt de terre aux groupements féminins pour l'installation de boisés spécifiques est-elle suffisante pour assurer à long terme que les femmes bénéficieront du fruit de leurs efforts ? Des formes juridiques nouvelles doivent-elles être recherchées, inventées sans tarder pour garantir les groupements concernés - dans la mesure où ils constituent une organisation stable et dont les bases économiques et sociales sont bien identifiées - contre une éventuelle réappropriation par les donateurs ou leurs héritiers, ou d'autres forces sociales.

D) Le salariat des femmes : intégration des femmes aux programmes spéciaux de travaux publics à haute intensité de main d'oeuvre (Rwanda)⁷

1) Objectifs et structure du projet

Les programmes spéciaux de ce type sont réalisés par le Bureau international du travail (BIT) sur des financements bi-latéraux ou multilatéraux, dans les pays et régions qui connaissent un taux élevé de chômage ou de sous-emploi. Ils appuient la réalisation d'infrastructures (routes, approvisionnement en eau potable, reboisement, irrigation, lutte anti-érosive, etc.) et cherchent, à travers la création d'emplois - même provisoire - et la distribution de revenus monétaires, à revitaliser l'économie rurale.

Depuis quelques années, sous la pression en particulier des Pays-bas qui figurent parmi les principaux bailleurs de fonds de ces programmes, le BIT cherche à y intégrer les femmes et a développé à cet effet des études sur leurs motivations et contraintes dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie. Ces études, au-delà des aspects recherche, ont pour objectif d'adapter les structures et modes d'intervention des projets aux contraintes spécifiques des femmes et de rechercher des types de réalisation pouvant accroître leur bien-être.

Au Rwanda, le PSTP-HIMO est placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et est dérivé par un conseiller technique principal et un coordinateur national. Le projet comporte plusieurs volets, sous la responsabilité d'un chef de volet assisté par un ou plusieurs assistants techniques. Certains utilisent des techniciens spécialisés, c'est le cas par exemple pour le volet infrastructures agricoles (terrasses radicales). L'assistance technique est fournie par le BIT et le service néerlandais des volontaires

⁷ sources : Etude sur la participation des femmes (11)

(SNV), et le projet développe une collaboration avec les communes bénéficiant des réalisations.

Le programme a débuté en 1980, par une phase pilote de trois ans, suivi d'une phase élargie de trois ans également. La phase actuelle a débuté en 1987.

Les principaux domaines d'intervention sont rassemblés dans trois volets principaux :

- . le volet "infrastructures agricoles" s'occupe de la conversion des vieux boisements communaux, de la plantation d'arbres sur des collines dénudées, de l'entretien des forêts déjà existantes, de la lutte anti-érosive par l'installation de terrasses radicales ;
- . le volet "infrastructures de communication" s'occupe de la construction de pistes communales de désenclavement, ainsi que de l'entretien de ces pistes ;
- . le volet "terre cuite" s'occupe de l'artisanat en matière de briqueterie et tuilerie.

Le projet intervient principalement dans une préfecture, Gitarama, et oeuvre dans 13 des 17 communes qui la composent (pour l'ensemble de la préfecture 700 000 habitants avec une densité de 500 hab/km² autour de l'axe routier Kigali-Butare, 200 hab/km² pour les communes situées autour de la chaîne montagneuse de Ddiza, ce qui suppose des situations socio-économiques très diversifiées). La région, essentiellement agricole, connaît, avec plus ou moins d'intensité selon les communes, des problèmes liés à la densité démographique, l'appauvrissement des sols, la rareté d'activités alternatives, le sous-emploi, le chômage des jeunes.

Il intervient également dans la préfecture de Ruhengeri, pour le volet "communication" et "terre cuite".

2) Approche méthodologique

La programmation des chantiers est faite en concertation avec les autorités communales et les arbitrages réalisés au niveau de la direction du projet en relation avec la Direction du développement communal.

L'organisation des chantiers relève des chefs de volet et la main d'oeuvre est organisée en équipes pour la réalisation de tâches définies par les chefs de chantier et dont les "capitas" (contremaîtres) surveillent l'exécution.

Le travail est rémunéré sur une base journalière - 120 FRW - supérieure à l'époque (1989) au salariat agricole qui était, dans la zone, rémunéré à 100 FRW. Le salaire est payé le 15 du mois suivant la fin du chantier, au prorata des jours travaillés et sur la base de listes de présence.

Le recrutement des travailleurs est fait selon différentes modalités et la forte demande de travail dans les zones du projet en fait un élément "sensible" de l'intervention. La formation donnée sur les chantiers est élémentaire et se limite à la réalisation immédiate des tâches programmées.

3) Résultats

Sur le plan quantitatif, des résultats sont donnés dans l'ouvrage de A. GUICHAOUA (11) qui correspondent aux deux premières phases du projet, concernant alors plusieurs préfectures :

Infrastructures agricoles et sylvicoles :

lutte anti-érosive : 21 000 ha protégés

boisements : 3 820 ha

Infrastructures routières et hydrauliques :

routes : 184 km

adduction d'eau : 10

Mais le problème principal qui reste posé est le degré d'intégration de ces infrastructures dans la gestion communale et l'aménagement de l'espace régional ainsi que la capacité des structures socio-politiques d'en assurer l'entretien.

4) Le projet et les femmes

Le PSTP au Rwanda s'est distingué des programmes similaires dans d'autres pays par un faible taux de participation des femmes, et spécialement des femmes mariées, sur les chantiers. Sur les chantiers de reboisement, où elles sont les plus nombreuses, leur taux de participation était de 5,2 % en 1987 et 8,8 % en 1988. L'étude réalisée par deux chercheuses (11) auprès de 295 femmes a montré qu'une des raisons principales de leur non participation était le manque d'information sur les chantiers et sur leur "droit" à y participer, plus que le statut social de la femme au Rwanda, fréquemment avancé comme explication par les interlocuteurs nationaux ou expatriés. Une action expérimentale d'information et de recrutement spécifique de femmes, a fait passer leur proportion à 26,9 % des travailleurs des chantiers en mars 1989.

L'étude sur les femmes, qui avait pour objectifs spécifiques :

- . d'identifier les catégories de femmes qui participent au PSTP
- . de relever les caractéristiques socio-économiques déterminant la participation des femmes
- . d'évaluer l'impact de la participation de la population aux activités du PSTP sur la position de la femme
- . d'évaluer l'impact des travaux réalisés par le PSTP sur les conditions de vie des femmes
- . de connaître les besoins des femmes et de savoir pour quelles raisons elles participent aux activités du PSTP

- de dégager des propositions d'actions répondant le mieux à leurs besoins et de faire des suggestions pour accroître leur taux de participation

a montré à l'évidence que les femmes, là encore contraintes par la situation générale, subordonnent leurs comportements au besoin monétaire et que leur société s'y adapte, bon gré mal gré, en faisant l'impasse sur les valeurs affichées. Elle a également mis en évidence les problèmes particuliers de certaines catégories de femmes, révélateurs des changements sociaux en cours : les jeunes filles ne trouvent plus dans leurs familles la satisfaction de leurs besoins personnels et sont à la recherche très tôt de revenus monétaires autonomes. La conséquence est un nombre croissant de filles-mères, aujourd'hui reconnues comme catégorie sociale particulière puisqu'elles sont recensées en tant que telles dans les communes, dont les besoins monétaires sont cruciaux et que l'on retrouve sur les chantiers du PSTP.

L'agriculture constituait l'activité principale de 85 % des ménages des femmes enquêtées, les revenus monétaires principaux (63 à 74 %) en provenaient. Le travail salarié, temporaire ou permanent, constituait la deuxième source de revenus. Dans la mesure où c'est le mari surtout qui décide de l'affectation des ressources économiques du ménage, les femmes, selon les moyens ou les comportements de celui-ci, pour satisfaire leurs besoins et, souvent, ceux de leur ménage, doivent chercher un revenu monétaire personnel. C'est la raison première de leur intérêt pour le travail salarié, comme le soulignent les principales conclusions de l'étude :

- la situation des femmes est marquée par la situation précaire des ménages dont l'agriculture, avec ses aléas et ses maigres débouchés, constitue la principale activité. Le besoin monétaire, accru par les ponctions opérées, est à l'origine de l'intérêt porté aux grands travaux, tant par les hommes que par les femmes, celles-ci étant cependant moins disponibles pour y participer, compte tenu des tâches domestiques et agricoles qu'elles assument principalement. Cependant, lorsqu'elles sont informées, elles arrivent à s'organiser et ajoutent le travail rémunéré aux autres tâches. Il ressort de l'étude que l'argent gagné par les femmes profite plus aux familles que celui gagné par les hommes.
- les ressources mises à la disposition des femmes par le biais du PSTP sont investies principalement dans l'achat de nourriture et de produits de première nécessité, indiquant un déficit permanent des ressources des ménages. Peu de réponses indiquent qu'elles favorisent un investissement productif au sein des exploitations. La distribution de salaires ne modifie pas de façon structurelle la situation économique mais "dépanne" indéniablement les ménages. C'est l'effet le plus direct ressenti par les femmes.
- les infrastructures réalisées n'ont qu'un effet indirect, perçu au niveau du bien être en ce qui concerne les routes, comme un patrimoine laissé aux générations futures en ce qui concerne les reboisements. Mais une grande incertitude est manifestée concernant le statut de ces reboisements et les chances éventuelles d'en profiter. Les terrasses ne concernent que très peu d'exploitations et seules les femmes chefs de famille sont directement concernées par cette modification du patrimoine foncier des exploitations.

- Enfin, il est précisé que les jeunes filles et les filles-mères à fortiori vivent de façon aiguë le problème du sous-emploi et du chômage et les incertitudes concernant l'avenir. La participation du PSTP représente pour elles à la fois une chance et un risque social.

Les orientations proposées à l'issue de l'étude vont dans le sens d'une adaptation du projet aux contraintes des femmes :

- donner l'information par des filières qui les atteignent, et des informations assez détaillées sur les chantiers pour que les femmes puissent s'organiser à l'avance pour y participer ;
- modifier l'organisation du travail sur les chantiers et permettre aux femmes, si elles le souhaitent, de s'associer en équipes homogènes pour l'accomplissement de certaines tâches ; adapter, quand c'est possible, les horaires aux exigences des tâches domestiques ; mettre au point une organisation pour faciliter la garde et les soins aux enfants en bas âge que certaines sont obligées d'amener avec elles, etc.
- faire du chantier une occasion de formation, technique ou autre, pour tous ceux qui y travaillent
- assurer, au sein de la structure projet, un suivi particulier de la participation des femmes et des problèmes qu'elle pose, aux femmes et au projet
- enfin, diversifier le type d'infrastructures réalisées pour introduire des réalisations plus directement utiles aux femmes.

Le PSTP-HIMO au Rwanda⁸ a été retenu comme un exemple de projet conçu sans prendre en compte les femmes de façon spécifique, à partir d'une image sociale implicitement admise que ce type de programme ne pouvait les atteindre compte tenu de leur statut et de leurs contraintes ainsi que du système de valeurs de la société rwandaise, et qui révisé son intervention sous la pression de certains bailleurs de fonds, soucieux d'intégration des femmes, et à partir d'une approche concrète de la réalité sociale.

Il est clair que cette volonté va amener une complexification (que l'on va souvent nommer complication) du projet et en modifier le contenu et les méthodes. C'est le prix à payer pour intégrer véritablement des agents sociaux soumis à des contraintes particulières.

⁸ qui est présenté ici sous le seul angle des femmes mais qui pose bien d'autres problèmes qui ont été analysés en profondeur par A. GUICHAOUA (11).

E) Des projets gérés par les femmes : projet d'appui aux groupements féminins du Niger⁹

1) Objectifs et structure du projet

Le projet comporte deux volets :

- . un appui institutionnel à l'association des femmes du Niger (AFN)
- . un appui à la Direction de la condition féminine (DCF).

Il doit aboutir à la réalisation de micro-projets identifiés par les femmes elles-mêmes et gérés par des comités de gestion choisis par elles.

Il est financé par la Société de développement international Desjardins (SDID) et bénéficie de financements complémentaires du FNUAP et de différentes ONG (SCS, OXFAM-QUEBEC, Fondation Hans SEIDEL). Le programme de micro-réalisations de l'AFN est subventionné par le FED sur 3 ans (1989-1991) et bénéficie d'appuis d'autres ONG (CARITAS-NIGER, SOLIDARITE CANADA-SAHEL).

Le projet d'appui institutionnel a débuté en 1986 et s'est achevé en 1989. Une évaluation a été réalisée en février 1989 qui a demandé la poursuite du projet. Il constitue un projet commun à l'AFN, la DCF et la SDID.

Les réalisations sont actuellement réparties dans trois départements : TILLABERY, ZINDER et TAHOUA et portent sur les domaines suivants : embouche ovine, décortiqueuse, moulin, boutique villageoise, épargne et crédit.

2) Approche méthodologique

Elle repose sur la méthode RAF (recherche - action - formation) dont les principes essentiels sont les suivants :

- . il ne revient pas aux techniciens ou aux experts de définir les problèmes mais c'est plutôt aux intéressés, participant à la recherche, d'identifier les problèmes à résoudre ;
- . il existe une interaction permanente entre la recherche et l'action. La recherche est source de connaissances qui devient une action transformatrice de la réalité sociale ;
- . la RAF s'applique sur des situations réelles. Donc, il faut travailler sur le terrain même avec le groupe impliqué, les contraintes et les ressources existantes dans le milieu ;

⁹ source : rapport du Secrétariat d'Etat (12).

- . la RAF se situe à une échelle plus restreinte dont les résultats peuvent s'étendre à une échelle plus large. Ceci, afin de mieux contrôler la situation et pouvoir faire une évaluation plus rigoureuse ;
- . la RAF est un processus éducatif ; en participant aux discussions, les intéressés prennent conscience de leur situation et des réalités de leur milieu, analysant objectivement leurs problèmes, découvrant les ressources disponibles et formulant des actions concrètes ;
- . la RAF n'est pas la propriété des spécialistes. La responsabilité est partagée avec tous les acteurs qui interviennent dans le processus.

Quatre étapes permettent la réalisation de l'action :

- . une 1ère étape, préparatoire, consiste à former l'équipe des responsables aux méthodes de recherche participative. Cette équipe travaille ensuite dans les départements choisis au niveau national, informe les responsables des méthodes utilisées, opère avec elles le choix des sous-régions (arrondissement) et d'une responsable du suivi des opérations. Des modalités de travail sont arrêtées avec les responsables aux différents niveaux concernés
- . la 2ème étape est un travail sur le terrain pour inventorier ressources et problèmes, rechercher des solutions avec les intéressés et élaborer avec elles un document de projet et un protocole définissant les responsabilités et engagements de chacun. Ce protocole est entériné par les structures de la Société de développement aux différents niveaux et les responsables du projet. Un comité de gestion de 8 à 10 femmes est mis en place, qui assurera la conduite des actions et le suivi, et les femmes matérialisant leur participation sous forme financière ou en oeuvrant à des constructions ;
- . la 3ème étape est celle de l'exécution de la micro-réalisation, formation des responsables et élaboration d'outils de contrôle et de suivi, formation technique des participants en fonction de la nature du projet, mise en place des fonds et des approvisionnements nécessaires ;
- . la 4ème étape est celle du suivi et de l'évaluation, assuré à plusieurs niveaux. Les services techniques de l'Etat peuvent être associés à ce suivi, par exemple le service vétérinaire pour les actions d'embouche ovine. Une première évaluation a lieu après 6 mois de fonctionnement, associant l'ensemble des partenaires.

A toutes les étapes, une information est donnée aux autorités coutumières et administratives ainsi qu'aux "hommes" du village d'intervention.

Le choix des villages repose sur quelques critères : pas de projet féminin ou à composante "femmes" antérieur, les femmes doivent être "motivées", les responsables de l'association des femmes doivent être organisées et dynamiques.

3) Résultats

Au niveau institutionnel, 1082 femmes ont été formées aux méthodes participatives : 18 au niveau national, 98 au niveau départemental, 476 au niveau des arrondissements et 490 au niveau communal. La formation, qui dure une dizaine de jours, porte principalement sur les différentes étapes des projets : identification, élaboration, exécution, suivi, évaluation, sur la gestion financière et sur la planification familiale (qui fait partie d'une politique nationale).

Neuf petits projets sont en cours, l'évaluation qui en a été faite permet d'en donner les principaux résultats et difficultés.

L'embouche ovine concerne 3 localités urbaines et touche 124 femmes pour un coût global de 4 088 709 FCFA. Ce type de projet semble particulièrement bien adapté à des femmes vivant dans un milieu islamique qui les enferme à la maison (phénomène plus répandu en milieu urbain ou semi-urbain).

Le système, qui part d'un don du mouton à la femme (qui fait un apport personnel de 1000 FCFA) se reproduit facilement, avec des modalités qui varient selon le choix des groupes de femmes. Dans tous les cas, à la vente du mouton (de 2 à 4 mois après l'achat), la femme reçoit le montant du prix d'achat, elle peut ainsi renouveler l'animal (et les femmes, dans un des projets, ont choisi d'acheter des reproducteurs), et 90 % des bénéficiaires servent à acheter des animaux pour d'autres femmes ou à mener d'autres activités si les femmes le décident. 10 % alimentent la caisse de l'association des femmes pour "garantie et dépannage". Le suivi des services vétérinaires est efficace (vraisemblablement plus facile en ville) et les résultats satisfaisants. Un comité de gestion est constitué parmi les femmes bénéficiaires et une fiche de suivi tenue par une secrétaire désignée par quartier. Il n'y a pas eu de problèmes de commercialisation ni d'approvisionnement en aliments ou médicaments vétérinaires. Les difficultés mentionnées sont plutôt le risque de chute de prix qu'entraînerait une offre trop importante, une interférence "des hommes" dans le choix des bénéficiaires, une insuffisante circulation d'informations entre les femmes.

4) Moulins/décortiqueuses (4 opérations)

Dans un cas, les appareils sont couplés, dans un autre il s'agit d'un moulin qui devrait être couplé mais ne l'est pas encore alors que la puissance de son moteur le permet ; dans les deux cas restant, il s'agit de décortiqueuses.

Les résultats économiques ne peuvent encore être évalués mais ces équipements répondent, dans les localités choisies, à un réel besoin des femmes.

Plusieurs difficultés apparaissent, que nous dirons relativement "classiques" pour ce genre d'opérations :

- problèmes de gestion liés à l'insuffisante alphabétisation et au manque de compétence en gestion des femmes, malgré les actions réalisées dans ce domaine ;

- . problèmes techniques, surtout sur les décortiqueuses mal adaptées au mil ; dépendance des meuniers et compétence insuffisante des techniciens assurant l'entretien ; formation technique des femmes non réalisée ; mauvaise qualité du décortiquage entraînant perte de grains et non réelle séparation du son ;
- . difficultés d'approvisionnement en gaz oil et huile (distance des lieux d'approvisionnement et problèmes de transport) ;
- . difficultés sociales : accaparement de la gestion et des décisions par quelques responsables, mécontente.

Malgré cela, le système de suivi mis en place (qui n'a pas pu fonctionner dans un cas pour cause de grossesses simultanées des responsables : encore une contrainte spécifique, souvent reprochée aux femmes en pleine contradiction avec la valeur accordée à leur statut de reproductrices !) permet de rechercher rapidement des solutions aux problèmes. Une relative capitalisation a déjà pu s'opérer : 137 070 CFA en un an (pour un coût du projet moulin + décortiqueuse de 3 325 401 FCFA, incluant la formation et les dépenses diverses) ; 150 000 FCFA en six mois (coût du projet moulin de 2 635 740 FCFA) ; 184 305 FCFA (coût du projet décortiqueuse de 1 757 650 F).

Il est intéressant de signaler que dans un cas le projet de l'AFN a été pris de court par la mise en place d'équipements similaires par la coopérative du lieu, avec l'aide de la coopération japonaise. Cela nous semble illustrer la nécessité, quand on installe des équipements collectifs, d'opérer une concertation et une programmation avec l'ensemble de la communauté.

5) Installation d'une boutique villageoise

Là encore, des problèmes "classiques" de gestion et de décisions monopolisées par quelques responsables, de ruptures de stock de produits essentiels entraînant une baisse drastique des recettes. Les responsables cherchent à y remédier. Le coût du projet est de 1 200 000 FCFA, l'avoir en banque est de 20 000 FCFA après 3 mois de fonctionnement et des achats de produit.

6) Projet épargne-crédit

Réalisé dans la commune de Zinder pour appuyer les activités commerciales des femmes, ce projet a touché 24 femmes qui ont effectué un apport personnel de 2000 FCFA et ont bénéficié d'un prêt de 52 000 FCFA, remboursable en 6 mois avec un intérêt de 10 % différé d'un mois, sur la base de la présentation d'un "projet".

Les prêts ont été remboursés à 100 % et ont été utilisés pour le commerce de produits divers. Le montant du projet est de 1 730 900 FCFA, comportant un capital initial de 1 200 000 FCFA.

L'intérêt des femmes est manifeste dans la mesure où le système est plus simple et plus souple par rapport à ceux qui existent déjà. Le Fonds disponible s'avère insuffisant par rapport aux demandes, mais l'augmentation de celles-ci pose des

problèmes de capacité de gestion et de suivi. Pour le moment, la réussite du projet est attribuée au suivi rapproché effectué par la responsable départementale, qui effectue un contrôle mensuel, sans doute facilité par la proximité.

La dimension épargne n'apparaît pas clairement dans la mesure où l'apport initial des femmes leur est remboursé, avec un intérêt de 10 %, quand elles se sont acquittées de leur dette. L'épargne constituée l'est à partir des intérêts et est uniquement collective.

En résumé, on peut remarquer que l'ensemble de ces petits projets, bien suivis, régulièrement évalués, constituent un excellent support, malgré les difficultés rencontrées qui constituent un nécessaire apprentissage, pour la formation à la fois des cadres des structures nationales impliquées dans le projet et des femmes elles-mêmes, étroitement associées à toutes les étapes de l'action. Si l'objectif d'apporter des solutions concrètes effectives aux problèmes rencontrés par les femmes est premier, l'objectif d'augmenter leurs capacités techniques, gestionnaires et de fonctionnement collectif reste très présent. Or, il est une condition impérative pour qu'elles prennent toute leur place dans les dynamiques de développement.

Le projet que nous venons de présenter est un projet de femmes, géré par des femmes, c'est ainsi qu'il se revendique. Mais il est aussi un projet institutionnel et les structures qui le mettent en oeuvre sont des structures émanant de l'Etat, avec tous les biais que cela comporte.

Il se fonde néanmoins sur des méthodes participatives. Même si les biais sont encore nombreux dans la mesure où des structures "descendantes" sont les animateurs de cette méthode et où les structures de la société de développement constituent les garants de l'initiative des femmes, ce choix peut constituer un atout pour changer les relations entre ces structures et la population à la base.

Il repose aussi sur les associations officielles de femmes, dont on sait qu'elles ne sont pas toujours réellement représentatives de l'ensemble des femmes et qu'elles sont habituées depuis longtemps à être les porte-paroles du pouvoir plus que l'expression des volontés populaires, bien que des changements soient amorcés et leur préoccupation pour le développement de plus en plus réelle et concrète.

Pourtant cela nous semble un projet intéressant à plus d'un titre et à certaines conditions.

- . il associe dans l'action deux institutions nationales de femmes, qui deviennent complémentaires et non plus concurrentes ;
- . il associe également - même si les modalités ne sont pas précisées - des ONG et des institutions "bailleuses" au sein d'un programme commun dirigé par des institutions nationales, et nous y voyons un gage d'efficacité à long terme ;
- . l'effort important de formation aux méthodes participatives même s'il ne modifie pas sur le champ les attitudes, est un investissement dont les effets, difficilement

mesurables mais vraisemblables, constituent un apport positif pour les ressources humaines du pays ;

- enfin, son souci de suivi et d'évaluation permanente est aussi un gage de rigueur et de volonté d'une véritable démarche expérimentale.

*

* *

Une des conditions de réussite nous semblerait être une articulation avec les structures communautaires et politico-administratives qui aille au-delà de la simple garantie des engagements. Il serait dommage qu'elles n'aient à intervenir que lorsqu'il y a problème ; paradoxalement l'autonomie des femmes nous semble plus protégée si elles sont associées à la définition des modalités d'action et si un débat contradictoire peut avoir lieu avec les femmes.

Pour cette raison, nous pensons que les opérateurs dans le domaine du développement doivent travailler à deux niveaux, essentiels l'un et l'autre.

Au niveau des politiques, il est nécessaire que des pressions s'exercent pour ajuster à la réalité sociale les grands mécanismes économiques. Nous adhérons sur ce point totalement avec les recommandations formulées par D. ELSON (2) :

"Dans le secteur public il est nécessaire d'examiner les différentes catégories de dépenses et les différents secteurs : services sociaux, transport et énergie, police-système de l'Etat-forces armées, industries, entreprises et fermes d'Etat, sociétés étatiques ou parastatales de distribution et de commerce et de décider de ce qui doit être privilégié à partir d'un certain nombre de questions : qui bénéficie des services et des biens produits ? Quelles sont les relations entre producteurs et usagers du secteur public des biens et services ? Comment se manifeste la sensibilité de ces producteurs aux besoins des usagers ? Quels mécanismes sont à la disposition de ceux-ci pour influencer l'allocation de ressources dans le secteur public ? Elle suggère que la mobilisation et l'organisation des femmes usagères des services publics pourrait être une voie pour peser dans ces choix.

Pour illustrer la radicalité de ceux-ci, elle oppose soins de santé primaire et chirurgie à coeur ouvert. On sait, dans ce domaine précisément, les débats très conflictuels que ces choix suscitent (voir l'interview récente du Professeur GENTILINI (14)). Or, si les projets de soins de santé primaire ont commis des erreurs, montré leurs limites en l'absence d'infrastructures et de personnel de santé formé et équipé à tous les niveaux, les analyses globalisantes du Professeur GENTILINI ou d'autres adversaires des SSP font l'impasse sur le fait qu'ils restent, et resteront longtemps encore dans un contexte où les coûts sociaux sont reportés sur les populations, les seuls services de santé accessibles aux ruraux. Une population qui s'organise pour évacuer à temps et dans de bonnes conditions une femme dont l'accouchement est difficile, agira plus sur la

baisse des taux de mortalité maternelle que des établissements privés ou publics sophistiqués seulement accessibles aux nantis. Bien sûr, cela suppose que les femmes puissent être accueillies dans de bonnes conditions dans des établissements hospitaliers décentralisés.

Dans le secteur privé, elle distingue le secteur formel et informel et indique que si un fort accent est mis sur la relance de l'entreprise privée on doit se demander quelles entreprises ? les entreprises de femmes paysannes, commerçantes, artisanes (ou d'hommes bien sûr) ou les entreprises agro-industrielles et commerciales avec pouvoir monopolistique ? Les entreprises multinationales ou coopératives ?

Elle conclut sur l'indication que la mobilisation des femmes autour d'entreprises leur procurant un revenu décent et les bases d'une économie à croissance soutenue requiert un appui des agences de développement particulièrement à travers le crédit et la formation, et des services qui libèrent les femmes des tâches domestiques. Nous partageons totalement cette recommandation.

Les bailleurs de fonds, qui exercent tant de pouvoir sur les pays dans le domaine économique, peuvent, par leurs questionnements, leur connaissance des problèmes, leur appui à des organisations ou des personnalités pertinentes, peser sur les décisions politiques dans le domaine de l'allocation des ressources, du droit des personnes, du statut juridique, etc.. dans un sens plus favorable aux femmes.

Les opérateurs du développement, projets, ONG, assistants techniques devraient eux aussi, dans la mesure où ils sont convaincus, introduire systématiquement dans leurs débats avec les responsables nationaux, la dimension femmes : toute intervention, dans quelque domaine qu'elle soit, modifie la répartition des ressources, certaines règles du "jeu" social. Le fait de prendre en compte systématiquement dans l'analyse des problèmes l'ensemble des agents sociaux, d'examiner les implications pour chacun d'entre eux des interventions proposées, peut progressivement amener les femmes dans le champ politique et social, comme une des composantes essentielles de la ressource humaine, indispensable au développement, et non plus seulement comme catégorie "vulnérable" à protéger.

Il nous semble par ailleurs que toute agence, mission de coopération, représentation ONG, etc. devrait se faire une obligation d'un travail de reconnaissance de la situation des femmes dans chacun des pays où elles sont installées. Cette reconnaissance pourrait être faite à deux niveaux :

- . celui des grands indicateurs concernant l'emploi, l'éducation, la santé (et particulièrement la mortalité maternelle), le repérage des institutions concernant les femmes, les représentations culturelles et idéologiques qui imprègnent la société concernée ;
- . celui des réalités sur le terrain, les seules qui peuvent rendre compte de la diversité des situations et des évolutions, à travers les évaluations de projets, qui devraient systématiquement examiner comment les exigences du marché, les développements technologiques, les bouleversements écologiques modifient la division du travail entre les sexes, quels changements cela entraîne dans les structures familiales et

quelle est concrètement la situation des femmes concernées par l'intervention même si elle ne leur est pas destinée. Ce pourrait être alors l'occasion d'études d'impact spécifiques.

Il ne s'agit pas bien entendu de recherches de type universitaire mais d'une collecte d'informations ayant un caractère opératoire indispensable à des interventions cherchant des effets à moyen terme, s'appuyant sur la dynamique sociale et l'appuyant dans le sens d'un plus grand équilibre, n'ayons pas peur des mots, d'une plus grande justice sociale, même si nous savons que les systèmes économiques actuels vont dans le sens de la différenciation et de l'exclusion.

Au niveau des terrains, (grands ou petits projets, micro-réalisations, appui à des institutions, des organisations, etc.)

Il n'y a pas de mode d'emploi passe-partout pour travailler au développement avec les femmes. Ne seront proposées ici que quelques idées issues de l'expérience et de la réflexion qui se voudraient base de réflexions et d'échanges, y compris contradictoires.

Une question est régulièrement posée : faut-il faire des projets féminins ? des projets avec un volet pour les femmes ? Intégrer les femmes comme partenaires comme les autres dans les projets ? On ne pose jamais la question "faut-il faire des projets sans les femmes" mais hélas on les fait souvent ainsi.

Nous n'avons pas de réponse simple à ces questions. Les exemples présentés dans le chapitre précédent montrent que toutes les situations permettent, si on le veut, de prendre en compte les femmes.

Une idée essentielle est que, quel que soit le type de projet, il doit favoriser l'apparition des femmes (de femmes) dans le champ social et permettre un dialogue avec les hommes au sein des structures sociales existantes. En effet, il est facile de voir que la plupart des actions proposées ou choisies généralement par les femmes, impliquent, à des titres divers "les hommes", soit comme chefs d'exploitation (allocation de parcelles, gestion de la force de travail, des équipements) soit comme membres de communautés organisées, et que si l'on veut transformer ces actions ponctuelles en bases de développement, il faut les inscrire dans des stratégies au niveau des communautés, en veillant à ce que l'intérêt des femmes n'y soit pas englouti. Quand les hommes ne sont pas impliqués de façon systématique dans le travail avec les femmes, on les retrouve toujours, à un moment ou à un autre du déroulement du projet, mais alors souvent sous un angle de régulateurs de conflits ou d'assistance aux femmes "incapables", qui ne peut que renforcer une image sociale dévalorisée.

Notre préférence, il faut le dire, va à des projets (comme celui de la Guinée par exemple) qui identifient d'emblée, explicitement, les femmes parmi les partenaires-bénéficiaires potentiels. Mais nous savons qu'alors la prise en compte des femmes complexifie toujours l'intervention. Cela suppose par exemple :

- . d'avoir identifié leurs rôles et statuts dans la société concernée ;
- . d'avoir réfléchi aux modalités de travail spécifiques que cela rend nécessaire (les femmes ne vivent pas dans le même temps que les hommes, ont des contraintes spécifiques, peuvent ou ne peuvent pas sortir la nuit par exemple, parler dans des réunions mixtes, garantir un crédit etc..) et se mettre d'accord avec les communautés, les femmes et le personnel de projet sur ces modalités ;
- . de réserver des espaces, des temps où les femmes concernées pourront s'exprimer et s'organiser de façon autonome, et d'organiser ensuite la concertation avec les autres composantes sociales qui sont presque toujours concernées, on l'a vu, à un titre ou un autre ;
- . d'avoir repéré les différentes catégories de femmes pouvant être intéressées par le projet. En effet, "les femmes" ne forment pas, même si cela n'est pas vraiment apparu dans ce texte, un groupe homogène. Celui-ci est traversé par la différenciation sociale mais également par des statuts liés à l'âge, à l'état matrimonial, à la religion, à l'ethnie. On voit aussi apparaître, à la faveur des bouleversements économiques et écologiques de nouvelles catégories : femmes chefs de famille, divorcées, abandonnées, mères célibataires, jeunes filles "prolongées", partant à la ville ou non, etc.

Ces différences déterminent des marges non identiques en termes de temps libre, d'accès aux ressources productives, d'autonomie de décision, etc. et ces catégories ne seront pas intéressées au même titre par les actions choisies en "assemblées de femmes" (processus faussement démocratique où l'on sait que seules certaines femmes sont habilitées à donner un avis) ou proposées dans le cadre d'un projet.

L'identification de groupes réellement intéressés par une action est déterminante. Trop d'échecs autour des "groupements féminins" montrent l'importance du repérage de ce qui constitue réellement un intérêt commun à certaines femmes. Ce repérage est quelquefois difficile à effectuer a priori mais il devrait figurer dans les indicateurs de suivi et d'évaluation des interventions ;

- . cela suppose enfin une formation spécifique du personnel du projet pour le rendre apte à adapter ses analyses et ses méthodes à la complexité du milieu.

Les exigences sont les mêmes lorsqu'il s'agit de "projets féminins", de projets ou de divisions spécialisées dans des structures de développement.

De notre point de vue, il y a cependant toujours, dans ce cas, une difficulté qui tient aux routines déjà établies et qui obscurcissent la vision qu'ont les intervenants de la réalité sociale. Par ailleurs, beaucoup de "grands" projets et même de "petits" ont des objectifs premiers de production (rizicole, caféière, cotonnière) ou des objectifs généraux (gestion de terroirs, reforestation.) et ont été conçus dans une perspective où les agents sociaux doivent d'abord travailler et s'adapter à la réalisation de ces objectifs. Ces projets laissent en général peu de place aux populations comme acteurs.

Greffer un volet féminin sur ce type de projet pose problème dans la mesure où les femmes ne représentent pas les mêmes chances d'atteindre les objectifs visés et où ces volets sont plus souvent perçus comme un volet "social". On ne prend pas la mesure du rôle que jouent les femmes en libérant des contraintes vivrières et domestiques la force de travail masculine.

Mais l'évolution récente de ce type de projets vers la diversification, ainsi qu'une attention plus grande portée à la préservation des ressources productives et aux attentes et stratégies des acteurs sociaux, permettent d'espérer que l'on pourra de plus en plus y insérer les besoins et stratégies des femmes.

Des projets femmes spécifiques ?

Pour les raisons déjà énoncées, il ne nous paraît pas souhaitable d'isoler les femmes de leurs communautés et il nous est difficile de concevoir un projet qui s'adresserait exclusivement à elles, même si les domaines d'intervention les concernent plus spécifiquement. Comme on l'a vu, les micro-réalisations ont néanmoins trop souvent cette approche.

Pour illustrer ce propos, nous prendrons l'exemple des presses à karité installées par le projet GTZ dans le sud du Mali, à partir du cas d'un village visité récemment (9). Confiées à des "groupements de femmes" (avec toute l'ambiguïté que nous avons dite), elles impliquent de fait fortement les hommes, spécialement à travers l'association villageoise. Ceux-ci donnent un appui à la gestion, assurent les dépannages, achètent la matière première pour aider les femmes ... et celles-ci (les quelques survivantes du groupement constitué à l'origine) se retrouvent plutôt dans la position d'une main d'oeuvre de l'AV, chargées d'un travail quasi obligatoire autour d'un équipement qui ne les satisfait pas, n'étant pas motorisé. On ne peut pas dire que l'objectif d'allègement des tâches soit atteint, encore moins l'objectif économique.

Dans le même temps, une usine, Huicoma, autrefois rattachée à la CMDT mais qui dans le cadre de la privatisation doit s'en détacher, s'intéresse au karité, lequel offre actuellement des débouchés intéressants vers l'Europe et le Japon. Peu intéressée par la transformation en amont du raffinage, elle organise, en liaison avec la CMDT et les associations villageoises, une opération de collecte du karité, soit sous forme de noix, soit sous forme de beurre, qui est produit traditionnellement par les femmes. Le prix offert pour les noix ne s'avérant pas satisfaisant, les productrices, comme les AV, marquaient leur préférence pour la vente du beurre, en cette année de bonne production où le risque de concurrence ne provoquait pas d'inquiétude.

Il y a un enjeu considérable pour les femmes. D'une part, la production de karité est cyclique et aléatoire et il y aura, à un moment ou à un autre, concurrence entre les besoins des femmes - pour qui la fabrication de beurre de karité est la ressource monétaire dans de nombreuses zones - et ceux de l'industrie engagée dans des contrats commerciaux qu'elle devra honorer. Par ailleurs, les AV, intéressées à la commercialisation, peuvent être amenées à chercher à contrôler la production de karité.

Les presses à karité - à condition qu'elles soient fiables - pourraient permettre aux femmes de prendre une place dans la filière du karité si elle se crée. Mais on comprend que leur capacité à le faire doit s'inscrire dans une stratégie commune aux hommes et aux femmes des villages. Dans ce sens, l'action karité ne peut être considérée comme une action "femmes".

Il en est de même de notre point de vue, et nous savons qu'il n'est pas forcément partagé, pour tout ce qui concerne les équipements destinés à soulager le travail des femmes comme les moulins, les décortiqueuses en Afrique de l'Ouest ou les râpes et presses à manioc ou à huile ailleurs. Les femmes revendiquent ces équipements le plus souvent d'abord pour gagner du temps, qu'elles peuvent alors utiliser pour des activités rentables pour elles, pour être moins fatiguées. On a trop souvent voulu y greffer un objectif économique d'accumulation collective et estimé que les femmes devaient gérer elles-mêmes ces équipements, avec d'ailleurs les problèmes que l'on connaît. On peut constater fréquemment que les besoins des femmes sont plus effectivement satisfaits par l'existence d'un moulin ou d'une décortiqueuse privés fonctionnels, que par un équipement collectif qui leur pose plus de problèmes qu'il n'en résoud, et que l'accumulation collective fixée comme objectif (avec une perspective d'investissements pas toujours définis) n'est pas prioritaire pour les femmes, surtout soucieuses d'augmenter leurs revenus individuels.

Mais notre propos n'est pas là. Nous voulions surtout montrer l'intérêt de situer des actions intéressant plus directement les femmes dans une stratégie collective des communautés. L'intérêt que nous y voyons est d'obliger ainsi les hommes, (différentes catégories d'hommes) et les femmes (différentes catégories de femmes) à réfléchir à ce qui leur est proposé, à examiner l'intérêt des différentes catégories, et d'élaborer un consensus autour de l'action envisagée, gage d'effets dans le long terme. Il est clair, compte tenu du statut dépendant des femmes dans la plupart des communautés - qu'elles revendiquent d'ailleurs souvent elles-mêmes pour affirmer leur appartenance à ces communautés et à leurs règles - que le rôle des intervenants est alors d'aider à mettre en lumière leur intérêt, de le confronter à celui des autres catégories, et d'aider à établir le consensus.

Nous pensons, pour illustrer ces idées, à un projet installé dans une zone rizicole, qui a mis en place des petites batteuses qui permettent aux paysans d'effectuer eux-mêmes des tâches autrefois réalisées par la structure d'encadrement (Office du Niger) et facturées aux paysans. Aujourd'hui, c'est l'association villageoise qui gère la batteuse pour son compte. Les grandes batteuses effectuaient également le vannage, ce que ne font plus les petites. Les chefs d'exploitation confient cette tâche à la main-d'oeuvre familiale féminine, qui est rétribuée en paddy et c'est l'opération pour laquelle les femmes reçoivent les plus grandes quantités. Malgré la fatigue occasionnée par cette opération, elles apprécient la source de revenus qu'elle constitue (le paddy est vendu, fait l'objet de troc, est décortiqué et vendu, etc.) . Mais les chefs d'exploitation n'apprécient pas, le contrôle est plus difficile, et les quantités de paddy données aux femmes ne rentrent pas dans leurs greniers. Aujourd'hui le projet expérimente les vanneuses mécaniques, à la grande déception de la plupart des femmes semble-t-il. On voit bien qu'ici les responsables des actions femmes du projet doivent animer le dialogue entre hommes et femmes. Elles ne feront pas changer la décision des chefs d'exploitation d'utiliser la vanneuse si elle est fiable (comme l'a dit

décision des chefs d'exploitation d'utiliser la vanneuse si elle est fiable (comme l'a dit l'un d'eux, "les décortiqueuses n'ont pas été introduites pour donner du travail aux femmes !") mais elles peuvent mettre en évidence le rôle joué par le paddy gagné dans l'économie des femmes et des ménages, et chercher avec eux et les femmes des solutions alternatives.

Il faut ajouter que le constat du rôle essentiel qu'elles jouent est de plus en plus fréquemment fait au niveau villageois, et que ce n'est pas là que se manifestent les plus grandes résistances à la reconnaissance de ce rôle.

En résumé, nous voudrions dire sur ce point que les interventions en direction des femmes, quel que soit le type de projet et quel qu'en soit le contenu, devraient avoir comme finalité de permettre aux femmes d'avoir une place reconnue dans les communautés organisées et de participer aux décisions concernant l'allocation et la gestion des ressources (terre, eau, arbres, etc.), le choix des équipements et des investissements collectifs. Toutes les actions, en augmentant la compétence des femmes dans les domaines généraux, techniques de gestion, etc. devraient y contribuer. C'est par ce biais que le décalage observé entre leur rôle économique et leur représentation et la prise en compte de leurs besoins dans le champ social et politique se réduira.

En guise de conclusion, nous nous contenterons de rappeler quelques constats essentiels :

- . dans les conditions actuelles de l'économie mondiale et des problèmes spécifiques des pays africains, les femmes jouent un rôle essentiel pour la survie et le maintien de conditions minima d'existence, mais elles le font à un coût personnel inacceptable ;
- . s'intéresser aux femmes ne relève pas d'un a-priori sexiste ou d'un militantisme féministe importé, mais correspond à l'urgente nécessité, si l'on veut stopper la dégradation observable dans la plupart des pays, d'appuyer les stratégies d'acteurs sociaux les plus essentiels à la reproduction de sociétés humaines dont l'éclatement, voire la disparition sont sources de déstabilisation et en tout cas d'appauvrissement pour le monde (nous ne parlons pas seulement sur le plan économique). Accroître la productivité du travail des femmes, augmenter leurs ressources, offrir des services pour rendre moins contraignantes les tâches domestiques quotidiennes (les femmes passent encore trop d'heures pour le simple accès à l'eau, à l'énergie, aux services essentiels de santé), sont des impératifs qui devraient s'imposer à l'ensemble des opérateurs du développement ;
- . lutter pour que les grands mécanismes économiques au niveau mondial produisent moins d'inégalités, moins d'exclusions, moins de dégâts sociaux est un autre impératif.

On pourra s'étonner de tant d'attention portée aux problèmes des femmes rurales alors que toute l'attention des médias français est tournée vers les tensions sociales des milieux urbains, sans qu'aucune analyse n'évoque des stratégies pour prendre le problème à la source, freiner l'exode, faire que la vie en milieu rural ne soit plus insupportable. Quelle serait l'ampleur des problèmes si les femmes ne jouaient pas le rôle qu'elles jouent ? Se pose-t-on jamais la question ? Et si un jour elles en avaient assez ?

Bibliographie

- (1) "Femmes et développement ou les métamorphoses d'un développement au masculin"
Ouvrage collectif sous la direction de Marie ELIOU

Trois contributions ont particulièrement alimenté notre réflexion :

- "Texte introductif" Marie ELIOU
- "Evolution de la condition juridique de la femme en Afrique noire"
Guy KOUASSIGAN
- "Idéologie du progrès, acteurs sociaux et discrimination à l'égard des femmes"
France GOVAERTS

Editions de l'Association européenne des Instituts de recherche et de formation en matière de développement - EADI - Book Series 2 (1983)

- (2) "The IMF, The World Bank and the African Debt - The Social and Political Impact"

Chapitre :

- "The Impact of Structural Adjustment on Women: Concepts and Issues"
Diane ELSON

Bade Onimode - Zed Books -Africa / Development / Economic / politics - 1986

- (3) "Femmes, greniers, capitaux" Claude MEILLASSOUX
Maspero (1975)

- (4) "Femmes africaines en milieu rural" Marie-Denise RISS
L'Harmattan (1989)

- (5) "L'impact de l'intensification rizicole sur les femmes"
Synthèse d'enquêtes du projet Retail (Mali) A. CORREZE,
IRAM (1988)

- (6) "Une alliance tumultueuse : les commerçantes maliennes du Dakar-Niger et les agents de l'Etat" Agnès LAMBERT de FRONDEVILLE
ORSTOM, Cahiers Sciences humaines 23 (1987)

- (7) "Femmes et lutte contre la désertification au Sahel" Marie MONTMART
Rapport d'étude pour le Club du Sahel (1988)

qui a donné lieu à un livre :

"Femmes du Sahel : la désertification au quotidien"
Karthala / OCDE / Club du Sahel

- (8) "Economie et humanisme"
N° 311 (janvier/février 1990)
- (9) "Rapport bilan campagne 1988/89 - projet d'appui à l'animation féminine" CMDT
"Rapport d'évaluation du programme d'appui à l'animation féminine" (1990) CMDT
- (10) Projet crédit rural - rapports de missions d'appui de D. GENTIL
IRAM (avril et décembre 1989)
- (11) "Des paysans et l'investissement - travail au Burundi et au Rwanda"
A. GUICHOUA
Editions du BIT (1987)
- (12) "Les projets gérés par les femmes"
Appui aux groupements féminins du Niger Adriana NUNEZ Amsou MAIGA
Document du secrétariat d'Etat auprès du ministère de la Santé publique et Affaires sociales chargé des Affaires sociales et de la Condition féminine
- (13) "Croissance des jeunes nations" (mars 1990)
Santé dans le tiers-monde : le diagnostic sévère du Professeur GENTILINI
- (14) "Les femmes et le développement"
document de travail. Colette GALLAND Thérèse TREFEU (juin 1989)
Bibliographie IBISCUS - CEDID / ORSTOM